



PREFECTURE DES DEUX-SEVRES



Direction départementale  
de l'agriculture et de la forêt  
des Deux-Sèvres

le 16 juillet 2008

Service Economie Agricole  
68 rue Alsace Lorraine  
B.P. 8722  
79027 NIORT Cedex 9

## Situation de la filière cunicole

### 1. Présentation de la filière cunicole française

La production française totale de viande de lapins est estimée à 78000 TEC (tonnes équivalent carcasses), dont 54 300 TEC d'abattages contrôlés, en baisse quasi continue depuis 1993 (-15%). Le reste de la production est le fait de la production commercialisée par vente directe d'une part et l'autoconsommation d'autre part.

Le lapin est principalement produit dans le Grand Ouest (Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes) qui concentre près de 60% de la production française. Le département de la Vendée est, de loin, le premier producteur (17% du total), les Deux-Sèvres le second.

L'élevage de lapins s'est professionnalisé. La taille moyenne des exploitations est passée de 169 cages-mères en 1984 à 485 en 2006. Parallèlement, les techniques ont fortement évolué.

Aux évolutions fortes dans la conduite d'élevage (insémination artificielle, conduite en bandes, alimentation automatique, rationnement...), s'ajoutent les progrès réalisés en terme de génétique, d'aliment ou de transformation. Les résultats techniques ont constamment progressé en 25 ans. Entre 1984 et 2006, l'indice de consommation (poids de lapin produit ramené au poids d'aliment ingéré) est ainsi passé de 4,3 à 3,6.

Bien que la taille moyenne des élevages ait fortement progressé, les tonnages produits ont décliné. De 130 000 TEC en 1987, la production a chuté à 90 000 tonnes en 1990 au niveau national. Elle est remontée à 100 000 tonnes en 1993, avant d'entamer une lente dégradation pour se stabiliser autour de 80 000 TEC depuis le début des années 2000.

Le commerce extérieur est, depuis la quasi disparition des importations chinoises légèrement excédentaire de + 2000 TEC, avec des exportations à 5000 TEC et des importations à 3000 TEC.

La consommation moyenne de lapin en France est de 1,2 kgs par habitant et par an (elle était de 3 kg/an dans les années 80). Les achats des ménages représentent 55 000 tonnes dont 74% en GMS. La restauration hors domicile (RHD) représentent 11 000 tonnes et l'autoconsommation 11 000 tonnes également (15% de la production totale). Par ailleurs, on peut noter que le lapin est acheté par 43% des ménages à raison de 3,3 kgs/an et de 3 actes d'achat par an et pèse pour 2,3 % des quantités de viandes achetées en moyenne en France.

## 2. La filière cunicole en Deux-Sèvres et dans la région Poitou-Charentes

La production et ses principaux acteurs en Deux-Sèvres

Au 31 décembre 2007, le département des Deux-Sèvres comptait 125 éleveurs déclarés, c'est à dire des élevages dont l'effectif est supérieur à 3 000 animaux sevrés, ce qui le situe au second rang au niveau national. La production se concentre principalement dans le nord-ouest du département.

La région Poitou –Charente est la 3<sup>ème</sup> région productrice de lapins de chair au niveau français et représente 10% de la production nationale.

La filière est organisée dans le département autour de deux organisations de producteurs :

POITOU LAPINS, siège à Bressuire, 140 adhérents (dont 72 en Deux-Sèvres); lapins commercialisés : 3,7 millions ;

TERRENA lapins, 110 adhérents ; lapins commercialisés : 2,5 millions ;

UNILAP, union des deux coopératives précédentes pour la production cunicole ; zone d'activité : Pays de Loire, Deux-Sèvres et Vienne ; 25 % de la production cunicole du Grand-Ouest ;

BRILAP (bureau régional interprofessionnel lapin de chair); actions de communication, de présentation et de dégustation autour du produit « signé Poitou-Charentes » ;

Les autres acteurs de la filière cunicole en Deux-Sèvres

### *Alimentation*

Trois usines fabriquent des aliments composés destinés aux lapins (dont des aliments médicamenteux)

Sanders-Ouest – 79100 THOUARS - environ 30 000 tonnes par an - cette production est en baisse ;

Arrivée-Bellanne SAS – 79250 NUEIL LES AUBIERS - environ 10 000 tonnes par an ;

Safcab SAS – 79100 PAS DE JEU - environ 500 tonnes par an

### *Les abattoirs*

Le Poitou-Charentes est la 3<sup>ème</sup> région française en terme de production et la 1<sup>ère</sup> région en terme d'abattage avec 32% du volume national (220 000 lapins abattus chaque semaine), avec la présence sur le sol des Deux-Sèvres de l'entreprise LOEL et PIRIOT, plus grand abattoir européen de viande de lapin.

Deux abattoirs font presque tout le tonnage de l'abattage dans le département :

le leader européen, LOEUL-PIRIOT à THOUARS avec 11 976 tonnes en 2007 de carcasses lapins et 650 salariés ; le chiffre d'affaire est de 140 000 000 € répartis entre 30% activité traiteur et 70% activité abattage chevreau (7%) et lapins (93%); l'établissement LOEUL PIRIOT et Lapins et

Compagnie a également une activité découpe grandissante. Par ailleurs, l'établissement compte également un atelier de préparation de plats cuisinés (environ 4 100 tonnes de production annuelle) avec une carte conséquente de produits à base de viande de lapins. Cet établissement cherche par les produits découpés ou plus élaborés à répondre aux nouveaux souhaits des consommateurs. Lapins et Compagnie, installé à CHEF BOUTONNE depuis 2005 avec 1 315 tonnes en 2007.

D'autres abattoirs plus artisanaux abattent volailles et lapins :  
SARL J.B.A. à CIRIERES a traité 26 tonnes de carcasses de lapins en 2007 ;  
GOBIN à NEUVY BOUIN : 5 tonnes.

#### *Production de semence*

Le département des Deux-Sèvres compte un centre de production de semence de lapins géré par la Société Coopérative Agricole Poitou-Lapins à MOUTIERS SOUS ARGENTON. Il permet de réaliser 600 000 inséminations artificielles par an.

### **3. Une filière en crise**

La production est contractualisée entre éleveurs et abattoirs. Il s'agit d'un mode de production dit en « flux poussé », imposé par la nécessité de vendre les animaux en frais, ce qui implique un engagement des abattoirs à prendre toute la production fournie par les éleveurs. En retour, les éleveurs se sont adaptés à l'aspect cyclique du marché du lapin. Il s'agit d'une viande consommée préférentiellement en hiver, dont les prix suivent un cycle saisonnier très marqué. La consommation baisse en été, les prix également.

Un déséquilibre offre-demande persistant

Les lapins sont des animaux fragiles et donc la technicité et les soins nécessaires à leur production ont, de tout temps, fait que le coût de revient pour l'élevage est relativement élevé. Cela induit un prix de vente au consommateur lui-même élevé.

Depuis le deuxième semestre 2006, la demande s'est ralentie, probablement sous l'effet d'un retour de la volaille dans les rayons (elle en avait été absente pour cause de crise aviaire au début de l'année 2006), d'un climat anormalement clément et d'une consommation de viandes qui globalement décroît.

En 2007, les achats des ménages ont été en baisse par rapport à 2006 sur presque toute l'année sauf en juillet-août, période durant laquelle les entreprises ont mené une campagne promotionnelle « un lapin gratuit pour un lapin acheté », opération destinée à dégager de gros volumes de lapin frais et éviter d'alourdir encore plus les stocks en congelé.

Depuis plusieurs années la filière s'organise pour diminuer la production estivale en mettant en place des quotas de production.

Toutefois, la relative maîtrise des abattages n'a pas totalement suffi, à elle seule, à réduire l'offre sur la marché intérieur. En effet, les volumes abattus restent supérieurs de 3,4% à leur niveau de 2006 (source ITAVI).

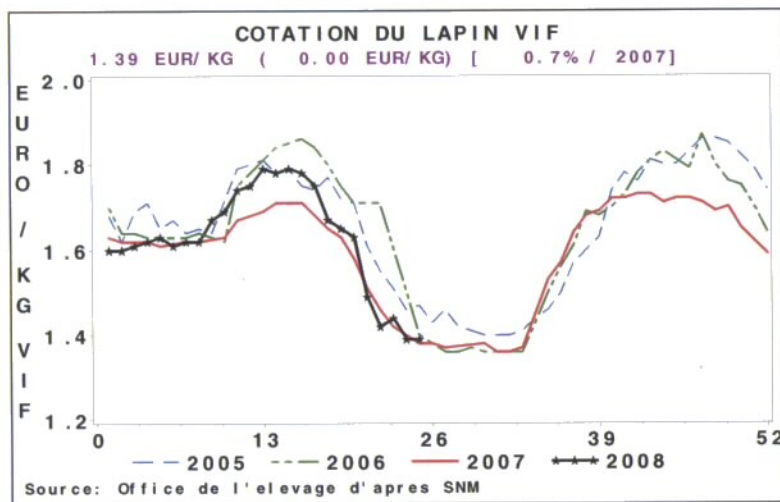
La hausse de la production s'explique par quelques nouvelles installations ou agrandissements d'élevages au cours des deux dernières années et par l'amélioration des résultats techniques des élevages avec une meilleure maîtrise de la situation sanitaire (réduction de la mortalité due à

l'entérocolite). L'amélioration des résultats techniques s'est traduite à la fois par une production supérieure en nombre d'animaux et par une légère progression de leurs poids moyen à l'abattage.

S'agissant d'un secteur où la demande varie généralement peu, la réduction de l'offre a sans doute joué un rôle déterminant sur l'évolution du prix du lapin vif. Au début de l'année 2008, la cotation établie par le service des marchés (SNM) a enregistré une hausse de 1,8% par rapport à son niveau de 2007. Elle s'est replacée ainsi quasiment dans la moyenne des valeurs généralement observées sur cette période, tout en restant inférieure à celles atteintes en 2006, alors que les coûts de production restent orientés à la hausse.

### Cotation du lapin vif

Source : Office de l'élevage d'après SNM



En violet : dernière cotation disponible (variation / semaine précédente) [variation / année précédente]

Dans le même temps, la consommation de viande des ménages continue à reculer, de 4,2 % depuis le début de l'année 2008 pour les poulets, mais de 9,7 % pour le lapin (note de conjoncture élevage du 11 juillet 2008).

Une évolution très forte et rapide des coûts de production  
L'aliment représente 60% du prix de revient du lapin vif.

L'indice ITAVI du coût de l'aliment lapin augmente ainsi de 51,3% en juin 2008 par rapport à juin 2007 et de 83,0 % par rapport à septembre 2006.

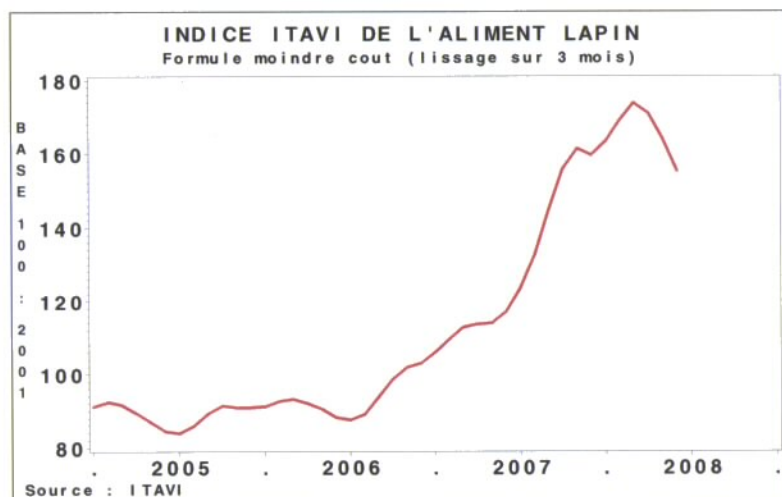
Le prix de l'aliment a ainsi augmenté de 60 €/t au cours de l'année 2007, ce qui a représenté une perte de revenu de 8 000 € à 10 000 € en 2007 pour un élevage moyen (550 lapines mères) du réseau ITAVI de fermes de références cunicoles, soit une perte de 40 à 50% du revenu de l'éleveur selon sa situation d'endettement.

A l'exception peut-être d'ateliers qui auraient bénéficié d'importants gains de productivité durant les deux dernières années, la rentabilité économique de l'activité cunicole s'est fortement réduite au cours de cette période. Le retour à un prix du vif plus conforme à la normale ne suffit pas à combler l'augmentation des coûts alimentaires.

Indice de prix de l'aliment pour lapins

**Formule du moindre coût (lissage sur 3 mois)**

.Source : ITAVI



La situation s'aggrave en 2008 avec la poursuite de l'augmentation des coûts de l'aliment au premier semestre. L'augmentation du coût de l'alimentation atteindrait depuis un an et demi 90 €/tonne à la fin du premier semestre 2008, soit une augmentation de 0,36 €/kg vif produit. L'impact sur les revenus des éleveurs est bien entendu énorme. Déjà très fortement amputé en 2007, il est aujourd'hui négatif pour beaucoup d'entre eux et tout particulièrement les nouveaux investisseurs.

Une crise économique qui touche l'ensemble de la filière

L'impact de la crise économique touche l'ensemble de la filière, les éleveurs en premier lieu mais bien-sûr l'ensemble de la filière et notamment les établissements d'abattage qui font part aux services d'inspection de la Direction départementale des Services Vétérinaires de leurs difficultés actuelles face à une grande distribution qui veut maintenir ses marges sans altérer le pouvoir d'achat de ses clients.

Un regain de vente de cette production est peut-être envisageable en la démarquant au niveau des linéaires de la distribution ou en proposant des présentations pratiques, innovantes et faciles à cuisiner (cuisses, filets, gigolettes, brochettes, plats cuisinés divers) avec une bonne communication en direction des consommateurs, notamment sur l'excellente qualité nutritionnelle de la viande de lapin (viande non grasse et protéines très digestes), sans négliger la restauration collective traditionnelle, permettant ainsi de répondre aux interrogations relatives aux conditions d'élevage, d'alimentation et de traitement antibiotiques des lapins d'élevage.

A l'avenir, la filière devra faire face à de nouveaux défis. L'un d'entre eux concerne le bien-être des lapins de chair. Les associations de protection animale voient dans la cuniculture une cible dans leurs combats contre les modes de production moderne de la viande. C'est une donnée dont il faudra tenir compte dans les stratégies de communication à venir de l'interprofession.

#### **4. Les aides au secteur cunicole**

##### **Les aides de l'Etat**

Deux dispositifs d'aides ont été mis en place par l'Etat au cours du premier semestre 2008 : une aide aux entreprises d'abattage (circulaire du 6 février 2008), destinée à compenser la baisse d'activité (montant total débloqué : 500 000 €). Deux entreprises deux-sévriennes ont bénéficié de ces aides :

l'entreprise LOEL PIRIOT, à Thouars, pour 200 000 € (montant maximum autorisé) ;

l'entreprise Lapins Meyer, à Chef Boutonne, pour 16 102 €.

une aide aux organisations de producteurs (circulaire du 21 avril 2008), visant à compenser la baisse d'activité des organisations de producteurs. La coopérative Poitou-Lapins a déposé un dossier de demande d'aide.

Du point de vue des producteurs, porté en particulier par la Confédération Paysanne, cette aide aux groupements n'est pas efficace et ne constitue pas une aide aux éleveurs, principaux acteurs touchés par la crise. Ils demandent à ce que soit mis en place une aide compensant les pertes de marge brute.

##### **Une aide du Conseil Général**

Une aide d'un montant de 15 000 € a été versée par le Conseil Général des Deux-Sèvres au BRILAP (délibération du 21/4/2008). Elle vise à soutenir une campagne de communication à destination des consommateurs à travers des animations autour de la dégustation gratuite de viande de lapin lors de manifestations estivales.

##### **Aide de la MSA**

La MSA des Deux-Sèvres a apporté son concours à travers la mise en place d'une aide sociale aux secteurs en crise au niveau départemental, dont la filière cunicole. Une aide a pu être apportée à 64 producteurs de lapins, pour un montant moyen individuel de 665 € et un montant total de 42 500 €.